

Daniel Carrière
2, Allée des Saillias
93-Drancy-France

Le 4 Novembre 1978

Monsieur Le Guay
ONUDI - Vienne

Cher Monsieur,

Suite à l'entretien que j'ai eu le 3 courant avec Monsieur Delorme du Ministère de l'Industrie à Paris, au sujet de la réunion sur "le transfert des connaissances" qui doit avoir lieu du 27 novembre au 1er décembre, je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants:

1) Monsieur Delorme désirerait avoir:

- la liste des personnes ayant accepté de participer, à ce jour, à la réunion;
- l'emploi du temps projeté pour la rencontre.

2) Monsieur Bernard-Avoast, rencontré par Monsieur Delorme, vous adressera son exposé le 9 Novembre.

3) Voudriez vous préciser à Monsieur Delorme le nombre de pages à traduire pour la réunion, afin qu'il puisse prendre des dispositions en conséquence.

4) Une rencontre est prévue par Monsieur Delorme pour le 17 Novembre entre le service de Presse des Nations Unies et celui du Ministère de l'Industrie, à laquelle j'assisterai. Elle aura pour objectif la campagne de presse. Je prends contact à ce sujet avec le Service de Presse des Nations Unies.

5) Une autre rencontre est organisée par Monsieur Delorme pour que je puisse m'entretenir avec quelques représentants de l'industrie automobile pour mieux cerner leurs attentes.

6) M. Delorme a manifesté son inquiétude sur quelques points de préparation

et notamment sur l'organisation de tables rondes. Je crois l'avoir convaincu de limiter éventuellement celles-ci à des thèmes précis et pratiques tels:

- . Les entraves et les incitations aux échanges (contrats ou accords)
- . L'information sur les industries pré-existantes (qui fait quoi?)
- . Le rôle et les tâches spécifiques de l'ONUDI.

7) Pour l'organisation matérielle de la réunion et particulièrement du lieu de rencontre (UNESCO), Monsieur Delorme espère que vous avez pris toutes les dispositions à partir de Vienne, car lui ne peut rien faire à ce sujet.

J'ai indiqué à Monsieur Delorme que je vous tiendrais au courant de ces différents points. Je me tiens à votre disposition pour faciliter à Paris la coordination. Comme convenu je serai à Vienne le 13 Novembre dans la matinée. Mais d'ici là vous pouvez me joindre notamment du 6 au 9 au Château de la Muette où se tient la réunion du CD OCDE sur "Choix et Adaptation des technologies".

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D. Carrière

PS : Ci joint un additif à
ma note du 25 oct. 72
que j'avais faite à Vienne

Paris, le 1er Novembre 1971

ADDITIF à la note du 16 octobre 1971 - Vienne

ERRATUM Sur la note précitée, il faut lire en page 2, ligne 3 et en page 3, paragraphe I ligne 2: "Confortation" au lieu de "confortation".

PRÉCISIONS SUR LES TÂCHES DE L'ONUDI

À la question: "Quelles peuvent être les tâches de l'ONUDI dans ce contexte?" et d'ajustement de contrats internationaux de sous-traitance, d'accords de licences ou mieux encore de coopération internationale d'entreprises industrielles, nous avons répondu par une énumération de tâches dont l'ONUDI pourrait être l'instigatrice ou la réalisatrice.

Il nous paraît nécessaire d'explicitar ce que nous avons appelé "un mouvement de démonstration, de stimulation et de confortation" pour des accords entre des entreprises à pertinené à des systèmes politico-économiques et à des stades de développement différents".

Mouvement de démonstration

Des relations entre des entreprises industrielles des pays industrialisés et des pays en voie d'industrialisation se sont, dans certains cas et depuis quelques années, mis en place sous de nombreux différents. Ces expériences sont généralement mal connues car elles sont généralement dispersées et ponctuelles. Elles tiennent au hasard des rencontres de quelques hommes d'entreprise, ou à des rencontres fortuites d'intérêts - quelques fois appréciables de façon très empirique -. Cette approche est pourtant riche d'enseignements et nécessite d'être mieux connue pour atteindre à la démonstration et à la multiplication des relations inter-entreprises réussies.

Pour atteindre cet objectif il convient d'analyser au niveau des services d'achats, de méthodes et technico-commerciaux des entreprises concernées la réalité des accords qui les réalisent. C'est le moyen de mieux cerner les motivations, les obstacles et les incitations qui font le succès ou l'échec de ces accords. On peut envisager pour faire cette analyse de partir de quelques produits (pièces, sous-ensembles) ou ensembles de l'industrie automobile par exemple) ou de quelques entreprises.

Cette analyse aurait valeur de démonstration et permettrait de connaître les acteurs et les facteurs réels d'une véritable coopération internationale d'entreprises industrielles. Elle ne dispenserait pas de confronter ses résultats aux tableaux des inter-dépendances industrielles ou au calcul économique.

En proposant cela et en le facilitant, l'OECD contribuerait largement à sortir d'une politique du tâtonnement au coup par coup ou d'une politique trop globale et trop influencée ^{par} le calcul et l'évaluation économique. Cette démonstration tout en fournissant des indicateurs nouveaux sur les relations industrielles internationales permettrait en outre de faire connaître les échecs ou les réussites pour décider des choix et des adaptations nécessaires.

Mouvement de stimulation

Tous les groupes sociaux et professionnels de l'industrie sont concernés par les relations industrielles internationales et à plus forte raison par la coopération industrielle internationale. La stimulation doit être entreprise au niveau de tous ces groupes en situant leur place entre ce que nous appelons "l'état de développement" et "l'état de satisfaction industrielle". Cela signifie que branches, par branches, groupes sociaux et par groupes sociaux l'on puisse donner des idées de réflexions et d'actions pour les personnels d'entreprises.

Il est d'autre part évident que le mouvement de démonstration précédent peut avoir d'heureuses répercussions sur le mouvement de stimulation, et qu'il peut s'accompagner d'un mouvement d'incitation à tous les niveaux de l'entreprise et de son environnement.

La stimulation c'est aussi informer d'une manière adaptée. Dans l'industrie l'information technique-commerciale est de première importance. Aussi, il convient de trouver le moyen de savoir QUI fait du fer? QUI?

Mouvement de confortation

Dans les relations industrielles internationales la confortation par les organismes financiers ou par les gouvernements n'est pas suffisante. Les capacités d'adaptation, d'intégration et de transfert technique du savoir faire et des connaissances notamment sont assez mal assurées et garanties. Il s'en suit des craintes et des méfiances, légitimes ou non, qui ne facilitent pas la pratique d'une véritable coopération internationale d'entreprises industrielles.

Ainsi l'OECD pourrait-elle trouver le moyen de se porter garante d'accords inter-entreprises et ainsi suggérer un label de qualité d'accords de coopération industrielle internationaux.